



Condamné à 42000 euros d'amende

Par **aurel23**, le **06/11/2009** à **15:58**

Bonjour,Voilà mon ami a été condamné à 6 mois ferme pour recel et 6 mois ferme pour vol dont 6 mois avec sursis, 5 ans de mise à l'épreuve et donc 42000 euros d'amende environ. Il a fait appel sur les dispositions civiles.Ma question concerne l'amende si celle ci reste inchangée après l'appel, j'aurais aimé savoir si il existait des organismes qui puissent nous aider à payer cette amende ? si il existait des prescriptions pour ces amendes ou si nous serions redevable toute notre vie ? Et comment se passe la procédure de dédomagement ?Merci pour vos réponses et votre aide car je n'arrive pas a trouver d'informations a ce sujet.